

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Les Ontariennes et les Ontariens parlent de soins en fin de vie. Pourtant, un nouveau rapport révèle que, pour bon nombre d'entre eux, les soins palliatifs pourraient commencer trop tard ou ne pas commencer du tout.**

**Toronto (Ontario) – Le 28 juin 2016** – Près de 60 % des Ontariennes et des Ontariens mourants reçoivent des services de soins palliatifs, conformément au rapport *Soins palliatifs en fin de vie*, un nouveau rapport de Qualité des services de santé Ontario, le conseiller de la province en matière de qualité des soins de santé. Et chez ceux qui ont un dossier indiquant qu'ils ont reçu des soins palliatifs, près de la moitié commencent à les recevoir dans leur dernier mois de vie.

Les soins palliatifs, la vaste démarche visant à assurer le confort et la dignité pour les patients et les familles qui vivent avec une maladie potentiellement mortelle ou qui présentent un risque de développer une telle maladie, peuvent commencer aussi tôt qu'au moment du diagnostic. Ces soins comprennent la gestion de la douleur et d'autres symptômes pour assurer le confort des patients et les aider à composer avec la perte et la douleur.

Selon un sondage mis en évidence dans le rapport, les Ontariennes et les Ontariens sont en réflexion au sujet des soins en fin de vie. Près des deux tiers (64 %) des adultes âgés qui ont participé au sondage en Ontario ont déclaré avoir eu des discussions avec des membres de la famille, des amis ou des professionnels des soins de santé au sujet des traitements des soins de santé dans l'éventualité qu'ils deviennent malades et qu'ils ne puissent pas prendre leurs propres décisions. Ce pourcentage est supérieur à la moyenne pour le Canada et de nombreux autres pays. Mais le rapport laisse entendre qu'il pourrait y avoir des lacunes dans les services de soins palliatifs.

« Tout le monde en Ontario qui a besoin de soins palliatifs devrait y avoir accès », affirme le Dr Joshua Tepper, président et chef de la direction de Qualité des services de santé Ontario. « Ce rapport révèle les défis et les possibilités de notre système de santé en matière de prestation de soins palliatifs pour tous les patients. »

#### **Principales conclusions du rapport**

Dans des sondages menés auprès des patients et des personnes soignantes en Ontario, la plupart des gens affirment qu'ils préféreraient mourir chez eux, mais le rapport a constaté que la plupart des patients de l'Ontario qui reçoivent des soins palliatifs meurent à l'hôpital.

Plus de 95 000 personnes sont décédées en Ontario entre avril 2014 et la fin de mars 2015, et, en se fondant sur les meilleures données disponibles, environ 54 000 –

ou près de 60 % – d'entre elles avaient un dossier indiquant qu'elles avaient reçu un service de soins palliatifs.

Parmi les patients qui, selon ces données, ont reçu ces services :

- environ la moitié (47,9 %) ont commencé à recevoir des soins palliatifs pendant leur dernier mois de vie;
- près des deux tiers (64,9 %) sont décédés dans un hôpital;
- environ un quart (25,8 %) ont passé la moitié ou plus de leur dernier mois de vie à l'hôpital;
- près des deux tiers (62,7 %) ont eu des consultations non prévues aux urgences dans leur dernier mois de vie;
- moins de la moitié (43,3 %) ont reçu des soins palliatifs à domicile pendant leur dernier mois de vie;
- environ le tiers (34,4 %) ont bénéficié d'une visite à domicile d'un médecin dans leur dernier mois de vie (cela ne comprend pas les visites du personnel infirmier praticien).

« La nouvelle loi canadienne sur l'aide médicale à mourir offre un choix éventuel à certains patients qui font face à des souffrances insupportables », ajoute le Dr Tepper. « Cela ne change toutefois pas du tout la nécessité pour tous les patients en phase terminale d'avoir accès aux meilleurs soins palliatifs possible au bon moment et au bon endroit, pour qu'ils se sentent bien et soutenus. »

Des efforts visant à améliorer les soins palliatifs sont en cours. En 2016, le Réseau ontarien de soins palliatifs a été établi comme un partenariat entre les fournisseurs de soins de santé, les planificateurs, les patients et les personnes soignantes, et son objectif est de transformer les soins palliatifs en Ontario en s'attaquant aux lacunes du système actuel. De plus, le budget 2016 du gouvernement de l'Ontario comprenait un investissement de 75 millions de dollars sur trois ans qui vise à offrir davantage d'options aux patients et à accroître leur accès aux soins palliatifs en milieu communautaire. Le gouvernement de l'Ontario a annoncé récemment une augmentation de 16 % du financement accordé aux maisons de soins palliatifs et s'est engagé à financer 200 lits de soins palliatifs supplémentaires au cours des trois prochaines années.

Pour obtenir un aperçu concret de ce à quoi ressemble le système de soins palliatifs de l'Ontario à l'heure actuelle, le rapport *Soins palliatifs en fin de vie* comprend des récits de patients, de personnes soignantes et de fournisseurs de soins des patients, qui transmettent parfois des expériences déchirantes dont les chiffres ne sauraient témoigner.

Dans un récit, Jon décrit ce que c'était que d'aider aux soins pour sa mère, Pat, pendant ses dernières semaines de vie, avant qu'elle ne meure, des suites de complications d'un cancer, à son domicile de Toronto : « Mon père, mon frère et moi

estimions que nous aurions presque pu écrire un livre afin d'orienter les gens dans une telle expérience; à quoi s'attendre, les hauts et les bas, et où s'adresser pour obtenir de l'aide, car il n'y a pas de manuel d'instructions », explique Jon. « Il y a tellement de composantes importantes, et chaque composante importante a la possibilité de bien fonctionner ou non. »

Pour lire le rapport complet, veuillez consulter le site [www.hqontario.ca/palliativecare](http://www.hqontario.ca/palliativecare).

*Le rapport est fondé sur les meilleures données disponibles : l'enquête internationale auprès des adultes âgés de plus de 55 ans du Fonds du Commonwealth effectuée en 2014 et les données administratives pour les personnes qui sont décédées en Ontario en 2014-2015. Les patients qui ont reçu des soins palliatifs ont été identifiés parce qu'ils ont obtenu un service de soins palliatifs ou qu'ils ont été désignés comme étant en fin de vie dans leur dossier médical au cours de leur dernière année de vie.*

### **À propos de Qualité des services de santé Ontario**

Qualité des services de santé Ontario (QSSO) est le conseiller de la province en matière de qualité des soins de santé. QSSO fait rapport à la population à l'égard de la qualité du système de santé, évalue l'efficacité de nouvelles technologies et de nouveaux services de soins de santé et soutient l'amélioration de la qualité dans tout le système de santé. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le site <http://www.hqontario.ca/accueil>.

-30-

Pour obtenir de plus amples renseignements ou pour demander une entrevue, veuillez communiquer avec :

Reena Kudhail, conseillère principale en communications, Qualité des services de santé Ontario

[Reena.Kudhail@HQOntario.ca](mailto:Reena.Kudhail@HQOntario.ca)

B : 416 323-6868, poste 694 C : 416 770-1898